

Ecole Maternelle
5, rue du Parc
77870- VULAINES sur SEINE

Procès-verbal du Conseil d'école
Année scolaire 2020/2021

Tél : 01 60 71 62 73 Courriel : ce.077 1831x @ac-creteil.fr	<input checked="" type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 2^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le 02 /03 /2021 De 18H30 à 20h00
---	--	--	---

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	● Mathilde HERVE PS (en distanciel) ● Béatrice MAGREULT MS-GS	● Séverine JOUET MS-GS
Membres du RASED	● ●	● ●
IEN ou son représentant	●	●
DDEN	●	●
Parents élus	● Madame MONTIS, suppléante ● Madame BONANNI, suppléante	
Le maire ou son représentant	● M. Gérard GILLES CALTEAU, Adjoint au Maire en charge des affaires scolaires ● M. EHRET, Adjoint au Maire en charge de la jeunesse et du périscolaire	
Conseiller municipal	●	●
Autres membres invités	● ●	● ●
Absent(es)	Absent(es) excusé(es) ● Madame BEAULATON (IEN) ● Pascal BOUCOURT (psychologue)	● Laurine MUZOLF MS-GS ● Kathy DUBLED, directrice centre de Loisirs

Président(e) de séance : S. JOUET	Secrétaires de séance : B. MAGREULT
-----------------------------------	-------------------------------------

1- La sécurité dans l'école :

Conformément aux préconisations ministérielles, un exercice de confinement a eu lieu au sein de l'école le 07/12/2020 et s'est déroulé dans le calme, encadré par le personnel municipal concerné par ces mesures.

Selon le scénario reçu, en lien avec les consignes sanitaires, le confinement a eu lieu au sein des classes.

L'équipe enseignante attire l'attention de la municipalité sur les problèmes rencontrés lors de l'exercice : les classes 2 et 3, non équipées de rideaux, n'ont pas pu être protégées de l'extérieur. D'autre part, les différentes portes d'accès (portes d'entrée dans l'école côté cour, côté hall et côté salle Guy Cresson) ainsi que les issues de secours des classes 2 et 3 ne comportent pas de rideaux et les déplacements ou présences sont alors extrêmement visibles de l'extérieur. Serait-il possible d'équiper ces différents accès par un film occultant, comme il l'a été précédemment demandé lors d'un exercice en novembre 2017 ? Madame Montis remarque qu'il est dommage d'occulter les fenêtres car les enfants ont la vue sur la verdure environnante et de plus, ce rideau occultant peut être oppressant quand on est dans la classe. Il risque également d'assombrir les classes. Finalement, il est retenu que des rideaux seraient préférables pour les classes 2 et 3 et un film occultant de la hauteur des enfants pour les portes d'entrée de l'école et de secours pour les 2 classes serait nécessaire.

Madame Jouet en profite pour évoquer le fait que le contenu de la malle PPMS a été vérifié pendant les vacances d'octobre. Un mail notifiant les manquants a été envoyé à Monsieur le Maire le 02/11/2020 qui a répondu qu'il s'en occupait. A ce jour, nous n'avons pas eu de retour. Messieurs Gilles Calteau et Ehret me demandent de leur faire suivre ma demande.

Un point concernant le manque de personnel est évoqué : depuis le mois de septembre, un grand nombre de PS mangent à la cantine (une vingtaine). Madame Milcent doit assurer le repas et le déshabillage des enfants au dortoir, seule. Une solution a été proposée au cours des périodes 1 et 2 avec l'aide d'un

animateur en renfort. Depuis la reprise en janvier, il manque des animateurs au centre de loisirs et nous en subissons les conséquences. Madame Milcent n'a plus d'aide le midi et la sécurité des enfants est une préoccupation constante. D'autre part, depuis la rentrée, une animatrice, madame Anselme, était à temps plein sur l'école en remplacement de madame Hégot. Madame Dubled, en manque de personnel, a besoin de retrouver son animatrice sur le centre de loisirs, ce qui modifie la présence et l'aide que madame Anselme apporte sur l'école. Notre question concerne ce manque de personnel, impossible à gérer (on ne fait que « déshabiller Pierre pour habiller Paul »), entraînant des modifications d'emploi du temps à la dernière minute, des adaptations quasi quotidiennes de la part de mesdames Anselme et Magréault et, à nouveau, une préoccupation constante concernant la sécurité des enfants lors des passages aux toilettes, en rapport aux consignes sanitaires. Madame Courtier Véronique se retrouve aussi avec une charge de travail supplémentaire et doit s'occuper l'après-midi de 2 classes. Monsieur Ehret explique que la commune a du mal à recruter mais qu'une information va être diffusée à la fois sur le site et sur le facebook de la Mairie. La municipalité souhaite stabiliser l'équipe d'animation et le poste de madame Anselme sur l'école. En ce qui concerne le temps du midi, monsieur Ehret nous dit qu'embaucher une personne pour seulement 2 heures le midi n'est légalement plus possible, ou alors en demandant une dérogation. Les adjoints au Maire nous assurent passer beaucoup de temps sur ce point-là et espèrent des embauches d'ici fin mars.

Madame Montis s'inquiète de la distanciation des adultes le midi avec les enfants, impliquant le fait que les enfants sont seuls à table, et se demande si les enfants mangent correctement. Madame Jouet est consciente de ce changement et assure que les ATSEM font du mieux qu'elles peuvent, avec du bon sens et de la qualité dans leur travail. Malheureusement, nous devons respecter les consignes sanitaires et ces agents doivent manger à une table séparée de celles des enfants.

Le registre « Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels » (DUERP) a été réactualisé, comme chaque année à cette période. Des fiches synthétiques concernant le manque de personnel (ATSEM mais aussi enseignant en cas d'absence) ont été envoyées à l'Inspection et au Maire. Des fiches reprenant le mauvais état de la cour et d'un endroit du grillage ont été également transmises. Madame Jouet demande des nouvelles du devis concernant la réfection d'une partie du goudron de la cour. Monsieur Gilles Calteau répond qu'un devis de 10 000 euros a été annoncé. Pour l'instant, cette dépense n'est pas prévue. Monsieur Gilles Calteau propose de mettre des barrières autour de la zone concernée en attendant. Les enseignantes font remarquer qu'il y a d'autres endroits de la cour où le goudron commence à se soulever.

D'autre part, concernant les enseignants remplaçants sur l'école, l'équipe demande si un panneau d'affichage peut être installé dans le village pour indiquer la direction de l'école maternelle (dans le virage en allant sur Machaut, par exemple).

2- La vie de l'école : le point sur les projets de l'année dans l'école → sorties, manifestations, interventions, actions. Effectifs de l'école pour la prochaine rentrée , les inscriptions:

L'équipe enseignante remercie vivement la municipalité pour l'achat d'un sapin, la présence du Père-Noël et l'accompagnement musical proposé par monsieur Chadailat lors du goûter de Noël du 17/12/2020.

Pour Noël, l'école a été dotée de jeux de construction, en lien avec notre projet sur le patrimoine et l'architecture, et les enseignantes renouvellent leurs remerciements à M. Le Maire.

Evénements ayant eu lieu :

La semaine du 23/11/2020 et du 25/01/2020 : intervention de la plasticienne Patricia GIANNINI dans les classes de PS, MS et GS. Nous avons travaillé autour de la maison (en découpage-collage, en peinture, à la craie grasse...).

Début novembre : le potager a été nettoyé, couvert de feuilles mortes et madame Messaoudi est venue nous aider pour planter des fraisières et des bulbes dans la cour.

01/12/2020 : venue d'une conteuse Sabine RICHARD

17/12/2020 : un Père Noël de qualité est à nouveau venu lors du goûter de Noël. Les enfants ont beaucoup apprécié sa venue. L'équipe enseignante remercie vivement l'investissement de monsieur Ehret.

Le 12/02/2021: les enfants ont fait des crêpes dans leur classe respective avant de se retrouver pour un goûter collectif dans la salle de motricité.

Projets pédagogiques en cours :

Nous continuons à travailler sur notre projet autour de l'habitat et du patrimoine. Les périodes 4 et 5 vont nous permettre de sortir de l'école et d'aller visiter notre village.

En mars, l'équipe enseignante travaillera sur le thème de la terre et du printemps. Madame Messaoudi viendra nous aider à réaliser des semis qui serviront, au mois de mai, à remplir notre potager. D'autres plantations sont souhaitées dans la cour, le long de la cantine mais doivent être réfléchies. Il faudra retourner et remettre de la terre et acheter des bulbes ou des plantes. Monsieur Ehret émet l'idée de faire participer les pré-ados (11-13 ans) et d'en parler au Conseil des Jeunes.

Projet Compréhension lecture : l'équipe enseignante travaille en cycle sur la méthode « Narramus ». Cette méthode a pour objectif principal d'apprendre aux élèves à comprendre une histoire en ayant tout un travail

autour du vocabulaire puis d'apprendre à raconter en utilisant ce vocabulaire, en ayant un esprit critique et bienveillant de la part des autres.

Projet carnet de suivi : un nouveau carnet de suivi a été proposé l'année dernière aux enfants de grande section. Une réflexion est menée cette année sur les carnets de suivi des moyens et des petits. Ils ont été distribués pour les vacances de février afin de faire un point sur les acquisitions et progrès des enfants de septembre à février. D'autres évaluations auront lieu de mars à juin et le carnet de suivi sera redistribué au mois de juin.

Le prêt bibliothèque pour les classes de MS et GS a toujours lieu et nous remercions chaleureusement Monique BURETTE pour sa disponibilité.

La chorale continue également avec les 3 classes.

Evénements à venir :

Entre janvier et juin, l'infirmière scolaire viendra pour les grands (test visuel, auditif, croissance, poids...).

Du 01/03/2021 au 09/04/2021 : intervention de monsieur Guillaume Frandebœuf pour les 3 classes. Un cycle de jeux collectifs sera organisé les jeudis matin (PS et MS/GS 1) et après-midi (MS et GS 2).

Le 16 mars : intervention de Mme MESSAOUDI pour la mise en place de jardins pédagogiques dans l'école Liaison GS/CP : l'objectif est de familiariser les élèves de GS avec l'univers de l'école élémentaire et plus particulièrement avec les attentes du CP. Des visites à l'école élémentaire ne peuvent pas, pour le moment avoir lieu. Si la levée du protocole sanitaire à lieu en fin d'année, nous en profiterons pour nous y rendre.

La sortie au cinéma Ciné Paradis à Fontainebleau dans le cadre de « l'enfant et le 7^{ème} art », prévue le 01/04/2021, est décalée au 24/06/2021. Madame Jouet a fait une demande à monsieur Chadaillat et monsieur Thirion le 01/12/2020 pour savoir si, dans la mesure où cette dépense n'a pas été prévue en début d'année, la municipalité peut prendre en charge le transport (2 cars) pour se rendre à Fontainebleau. A ce jour, nous n'avons pas eu de réponse. Messieurs Gilles Calteau et Ehret demande à Madame Jouet de refaire un mail à Monsieur Chadaillat et Monsieur Thirion, en les incluant dans l'envoi.

Le 18 juin 2021 : représentation de la chorale de l'école et exposition des travaux des enfants.

IMPORTANT : Le vendredi 14 mai 2021 sera vaqué. Les enfants n'auront pas classe ce jour-là (arrêté ministériel concernant l'attribution du pont de l'Ascension).

La rentrée prochaine : pour préparer la rentrée prochaine, les familles recevront les propositions puis les décisions de poursuite de scolarité qu'elles devront compléter et signer. Les effectifs annoncés à ce jour sont 26 élèves en PS, 26 en MS et 26 en GS. Ce qui ferait un total de 78 élèves pour le moment. A la rentrée de mars, nous avons eu 2 départs : 1 en PS et en GS et 1 arrivée en GS ; nous avons donc 75 élèves inscrits à l'école en ce moment. Les parents des futurs PS sont invités à se présenter en Mairie avec le carnet de santé de l'enfant et le livret de famille. Courant mars, madame Jouet reviendra vers eux pour procéder à l'inscription à l'école. Nous attendons les consignes sanitaires de l'Inspection pour connaître les modalités. Un affichage sera mis en place via les panneaux lumineux de VULAINES. Monsieur Gilles Calteau informe qu'il y a un document à télécharger sur le site de la Mairie, à remplir et à déposer à la Mairie.

Pour les parents qui ont des enfants qui passent de la maternelle à l'élémentaire, il faut inscrire votre enfant à la mairie (comme lors de l'inscription à la maternelle), muni de votre livret de famille et du carnet de santé de votre enfant.

3. La coopérative scolaire : présentation des comptes.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement l'APEEV pour le don à l'école de 350 euros, suite à la vente de chocolats en ligne.

Dons des parents par le biais de la photo de classe ou de coopérative : 2030 €.

Subvention de la mairie touchée début septembre : 1000 €

Ce qui fait un total d'entrées de 3380 €

Dépenses : intervention de la conteuse : 465 €, intervention de P.GIANNINI : 480€ + 480 €, photographe scolaire : 852€, abonnement magazines : 56 €, aliments pour le goûter : 62 €, achat de matériel pédagogique : 89 €, soit un total des dépenses de 2484 €. Madame JOUET a été destinataire des documents pour faire une demande de subvention. Ceux-ci ont été renseignés et remis en mairie dans les délais requis.

4. Les travaux dans l'école :

Des travaux ont été demandés pendant les vacances de février et réalisés. L'équipe enseignante remercie la municipalité.

Madame JOUET renouvelle sa demande, liée à l'exercice de confinement, d'équiper 2 classes de rideaux et les portes de l'école de films occultants.

Une vitre de la classe 2 a été retrouvée fendue au retour des vacances de février.

La VMC dysfonctionnait depuis début janvier. Un plombier est venu s'en occuper à la mi-janvier mais depuis début février, elle ne fonctionne plus du tout.

5. Périscolaire :

Il arrive que, sur le temps du midi, la sonnette du portail blanc (sonnette de la ruelle) sonne à l'école maternelle pour une demande qui vient de la restauration scolaire (enfant malade par exemple devant être

récupéré). Il peut ne pas y avoir tout le temps une enseignante à l'école et personne ne pourra ouvrir. Comment faire ? Monsieur Ehret propose de sonner au portail qui se trouve rue du Parc (portail vert côté livraisons). Après vérification, ce portail ne dispose pas de sonnette.

6. Divers :

Sur l'école, nous disposons d'une clef supplémentaire pour ouvrir le portail blanc et les grilles de la cour mais il nous manque une clef pour ouvrir la porte de l'école. Une enseignante, madame Muzolf, se retrouve régulièrement à la porte de l'école, en fonction de son heure d'arrivée et n'a pas pu rester un soir car les femmes de ménage devaient partir et fermer l'école. Serait-il possible d'avoir une nouvelle clef pour ouvrir les portes de l'école ?

L'équipe enseignante et les ATSEM remercient Madame Lejeune (maman de Sam) et les DPE pour avoir fourni des masques inclusifs.

D'autre part, certains parents ont constaté que certains véhicules roulent trop vite sur le parking, aux heures d'arrivée à l'école.

6. Rappel de la date du 3^{ème} CE : MARDI 08 JUILLET 2017 à 18h30. Les DPE demandent si l'horaire peut être avancé à 18h. Messieurs les adjoints et l'équipe enseignante sont d'accord.

Signatures :

S.JOUET

et

B. MAGREULT